

Les 50 ans du Logement Salubre à Lausanne

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **59 (1986)**

Heft 11

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-128722>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les 50 ans du Logement Salubre à Lausanne

La création du Logement Salubre à Lausanne, en 1936, a eu pour toile de fond les préoccupations hygiénistes de la municipalité d'alors, soucieuse d'éliminer les taudis dont l'enquête Schnetzler de 1986 avait révélé l'existence et la gravité.

C'est dans le cadre de cette lutte contre les taudis qu'en 1935, la municipalité proposa au conseil communal la démolition et la reconstruction sur des données nouvelles d'un pâté de maisons insalubres à la Cheneau-de-Bourg et au Rôtillon: il s'agissait d'assainir le quartier de la rue du Pré, en même temps que l'on procurerait ainsi du travail aux nombreux chômeurs de l'époque. Rappelons ici que la revue *Habitation*, dans son numéro 9/1973 a publié une vaste étude historique sur ce quartier.

Après plusieurs études et tractations, il fut décidé la création d'une société coopérative, qui était chargée de cette opération de démolition-reconstruction; il faut signaler que la population intéressée aurait refusé toute idée de transplantation ailleurs, préférant payer des loyers exagérés — jusqu'à 60 fr. par mois — pour des logements misérables.

Le capital de cette société coopérative, qui prit le nom du «Logement Salubre», fut entièrement souscrit par la commune, qui acquit 500 parts sociales de 100 fr. D'autre part, la commune accorda encore un subside de 150 000 fr. pour la

les de nationalité suisse, domiciliées depuis au moins trois mois à Lausanne, et dont les revenus ne devaient pas dépasser cinq fois le prix du loyer: pour mémoire, rappelons que le loyer d'un logement de trois pièces était d'environ 65 fr. par mois!

Depuis lors, le Logement Salubre n'a cessé de se développer, soit en construisant des immeubles nouveaux, soit en rachetant des bâtiments existants; il compte aujourd'hui 1377 appartements, ce qui le situe parmi les trois plus grandes sociétés coopératives de Suisse romande. Naturellement, il est membre de la section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement. La dernière réalisation du Logement Salubre, au chemin de Boissonnet, a été présentée ici même dans le N° 3/1986 de notre revue. Sous l'impulsion de son dynamique directeur, M. Adrien Rizzetto, le Logement Salubre entend bien n'en pas rester là: la construction d'une centaine de logements est à l'étude au chemin de Boissonnet: le plan de quartier prévoit notamment une cinquantaine de villas mitoyennes, avec de petits jardins, qui illustreront le concept d'habitat groupé. Par ailleurs, le Logement Salubre a établi un programme de rénovation de son parc immobilier, de manière à conserver, mais aussi améliorer la valeur d'usage et l'habitabilité de ses appartements. Il ne fait nul doute que si le Logement Salubre

1. Immeuble: Rue Cheneau-de-Bourg 2-4-6-8

Architecte: M. James Ramelet

Locaux commerciaux:

5 magasins

1 café-restaurant

2. Immeuble:

Chemin d'Entre-Bois 11

Architecte: M. B. Murisier

Locaux commerciaux: 2

1



démolition, un autre de 30 000 fr. à fonds perdu, ainsi que 22 000 fr. pour des travaux de voirie. De plus, elle accorda sa garantie aux emprunts hypothécaires en second rang, garantie allant jusqu'à 200 000 fr. Effort louable pour l'époque, qui mérite d'être rappelé ici.

C'est ainsi que les 50 premiers logements du Logement Salubre ont été mis sur le marché; dans la règle, ils devaient être loués à des famil-

2



poursuit sur sa lancée, il ne tardera pas, d'ici quelques années, à atteindre le chiffre de 2000 logements, pour autant que le besoin en existe, et que des terrains lui soient procurés. La revue *Habitation* souhaite un bon anniversaire au Logement Salubre, et se réjouit d'annoncer son centenaire en l'an 2036.

Pierre-Etienne Monot.



3



4

3. Immeuble: Route du Pavement 41 - 43 - 45 - 47 - 49 - 51 - 53 - 55 / 57 - 59 - 61 - 63

Architectes: MM. Bart - Pahud - Ramelet

4. Immeuble: Chemin de Praz-Séchaud 1 à 12

Architecte: M. Collomb
Locaux commerciaux: 1 école infantine

LOGEMENT SALUBRE

N° plan	Immeubles	Année construction	Nombre bâtiments	Nombre entrées	Appartements					Locaux commerciaux	Garages	Places parcs ext.
					1-1½	2-2½	3-3½	4-4½	Total			
1	CHENEAU-de-BOURG 2 à 8 (rén. 79)	1936	1	4	22	26	1	1	50	6		
2	MONTOLIVET 18	1947	1	1		15			15			
3	PAVEMENT 41 à 63	1948	3	12	3	84	45		132			20
4	MARTINET 5 à 11 (rén. 81)	1948	2	4		40	20		60	1		24
5	BERNE 9-11-13	1948	3	3	10	28	12	8	58	4	7	18
6	MONTELLY 59-61	1948	2	2		20	15	10	45			12
7	MÉMISE 7	1950	1	1		1	15		16			
8	FAUQUEZ 89	1950	1	1		4	8		12			
9	MONT-D'OR 47-49	1950	1	2		8	12		20			16
10	SABLONS 5-7	1950	2	2		32	2		34			
11	CAPELARD 1-3	1950	2	2		20	21		41	1		
12	FLORENCY 7-9	1950	1	2		32	8		40			3
13	MONTELLY 63-65/74-76	1951	2	4		30	20		50			7
14	PRAIRIE 10 à 20	1953	3	6	8	16	16	8	48			13
15	CHANDIEU 28 à 38	1954	3	6	8	19	16	8	51			
16	PRAZ-BERTHOUD 2 à 10	1957	5	5		40	40		80		11	
17	CHEMIN DE LA FORÊT 7 à 15	1958	1	5		27	54		81			22
18	ENTRE-BOIS 42 à 50	1961	2	5	12	10	44		66			
19	CRÊTES 26-28	1964	1	2		1	13	11	25			
20	BORDE 45 à 49	1964	1	3	100	1			101	6		
21	ENTRE-BOIS 30-32-34	1965	1	3		12	12	12	36	1		
22	FRANCE 81-83-85	1966	2	3		4	8	21	33		9	3
23	ENTRE-BOIS 11	1966	1	1		18	38	3	59	2		21
24	PRAZ-SÉCHAUD 1 à 12	1970	3	11			93	76	169	1		111
25	BOISSONNET 32	1985	1	1	1	7	9	17	34		32	10
A	HARPE 52-54-56 (en gérance dès 1974)	1888	1	3	6	12	3		21			5
			47	94	170	507	525	175	1377	22	59	285



Immeuble: Chemin de Florency 7–9
 Acquis par notre société en 1967 (auparavant « Si Bellevue-Montoie SA »)
Architectes: MM. Vetter – Vouga – Favarger
Locaux commerciaux:
 1 magasin

Historique

Le « Logement Salubre », pourquoi? Sous ce vocable, qui paraît aujourd'hui aussi bizarre que curieux, se dessine en filigrane le souvenir d'une période difficile, tant du point de vue social que du point de vue économique.

Ce titre rappelle aussi qu'il fallut un certain courage en 1936 pour décider et convaincre de porter sur les fonds baptismaux le cinquantenaire que nous mettons en exergue au centre de cette plaquette.

Le manque d'emplois préoccupant incita nos autorités à engager les moyens permettant d'atténuer les effets de la crise. Parallèlement, les professions du bâtiment, fortement touchées par cette situation, acceptèrent de collaborer afin d'ouvrir une voie vers de nouveaux logements, mieux conçus et plus rationnels.

Les premiers pas de cette entreprise furent marqués par la réalisation des immeubles N^{os} 2 à 8 de la Cheneau-de-Bourg qui témoignent, par leur style et leur conception, des préoccupations des pouvoirs publics qui, par le truchement de subventions, entendaient réaliser des logements à la portée des bourses les moins favorisées.

Malheureusement, la Seconde Guerre mondiale vint rompre cet élan jusqu'en 1947, où les autorités d'alors décidèrent le rachat successif des groupes ci-après:

- chemin de Montelly 59–61–65–74–76
- chemin de Mémise 7
- route Aloys-Fauquez 89
- avenue du Mont-d'Or 47–49
- chemin du Capelard 1–3
- chemin de Florency 7–9
- chemin des Sablons 5–7
- chemin de la Prairie 10 à 20
- chemin de Praz-Berthoud 2 à 10
- chemin de Chandieu 28 à 38
- chemin de la Forêt 7 à 15
- chemin d'Entre-Bois 42 à 50
- chemin du Martinet 5 à 11
- route de Berne 9–11–13
- chemin de Montolivet 18

Ces opérations avaient été conçues par des entreprises, associées parfois à des agences immobilières, qui étaient peu préparées à la gestion de logements à buts sociaux.

En complément des acquisitions ci-dessus, le Logement Salubre réalisait les groupes suivants:

- en 1936: rue Cheneau-de-Bourg 2 à 8
- en 1948: route du Pavement 41 à 63
- en 1964: rue des Crêtes 26–28
rue de la Borde 45–47–49
- en 1965: chemin d'Entre-Bois 30–32–34
- en 1966: chemin d'Entre-Bois 11
avenue de France 81–83–85
- en 1970: chemin de Praz-Séchaud 1 à 12
- en 1985: chemin de Boissonnet 32

Le temps qui s'est écoulé nous a conduits vers une époque plus exhaustive dans l'histoire du logement, où la recherche devient l'écho d'un nouveau mode de vie, tout en tenant compte des aspects matériels, physiques et sociaux.

A l'occasion de cet anniversaire, il est d'intérêt de relever brièvement le parcours de notre société et de marquer ce cinquantenaire d'une plaquette reflétant ses activités.

Le conseil d'administration adresse en la circonstance un hommage particulier aux autorités successives qui ont perpétué cette initiative, qui l'ont constamment soutenue et encouragée. Notre gratitude va également à nos prédécesseurs, qui ont fait preuve d'une attention vigilante en recherchant, année après année, la forme de gestion la plus appropriée.

Quant à ceux qui, dans l'enthousiasme, la collégialité et la persévérance, assument les tâches qui leur sont confiées, nous les remercions vivement. Veuillez la Providence transmettre à nos successeurs la volonté de poursuivre cette œuvre avec le même souci de procurer à nos locataires la sécurité et le bien-être.

Le conseil d'administration.

Composition du conseil d'administration en 1986

Collomb	Henry,	président
Larpin	Jean-Pierre,	secrétaire
Marendaz	Pierre,	membre
Meuwly	Bernard,	membre
Piller	André,	membre
Thonney	William,	membre
Corbaz	André,	membre
Rizzetto	Adrien,	directeur de la gérance

Siège de la société:
 rue Beau-Séjour 24, 1003 Lausanne.